

ORDRE DU JOUR	1. Approbation de l'ordre du jour 2. Approbation du PV du 9 janvier 2013 3. Présentation des déléguées de la Promotion de la Santé et Prévention en milieu Scolaire (PSPS) 4. Présentation du projet de constructions scolaires 5. Etablissement Morges Ouest : demande de dérogation 5-6 HarmoS. 6. Proposition de site Internet pour le Conseil d'établissements 7. Congés à accorder par le Conseil d'établissements pour l'année scolaire 2013-2014 (veille de l'Ascension et vendredi après-midi avant les vacances d'été) 8. Divers et propositions (dates prochaines séances)
LIEU	Romanel-sur-Morges – Salle du Conseil
DATE ET HORAIRE	24.04.2013 – 20h00
PARTICIPANTS (22)	Parents : Joannet Sandy, Marty Pierre, Orlando Carine, Penseyres Sabine, Rochat Philippe, Ruef Bayiha Christine Professionnels école : André Stéphane, Cordey Pierre-Alain, Fournand Anne, Monnard Claire, Mutschler Valérie La société civile : Chatelain Cyrille, Mayor Claude-André, Theintz Christine Les autorités : Podio Sylvie, Dubey Maria-Pia, Capraro Aleksandra, Perret-Jeanneret Françoise
INVITES	Mme Isabelle Bonvin, municipale des affaires sociales, écoles et église, Romanel-sur-Morges M. Richard Margot, municipal des bâtiments, Echichens Mmes Wettstein et Jacot-Descombes (PSPS)
ABSENTS, EXCUSES	Meylan François, Ropraz Karine, Engeli Béatrice, Vouillamoz Daniel
REDACTRICE DU PROCES-VERBAL	Anne Leray
DISTRIBUTION	Membres du Conseil d'établissements Secrétariat ASIME Site de Morges.ch, Conseil d'établissements
DATE D'EMISSION	17.05.2013

Ouverture de la séance à 20 h 05

1. Approbation de l'ordre du jour

Demande de modification de l'OJ :

Point 7 :

Le point « congés accordés » sera traité lors de la prochaine séance.

Ce thème est remplacé par :

Démission d'un membre et élection d'un nouveau membre de la société civile.

L'O.J. modifié est approuvé.

ALY

11.09.13

2. Approbation du PV du 9 janvier 2013

Aucune remarque.

Le PV est approuvé.

3. Présentation des déléguées de la promotion de la santé et prévention en milieu scolaire (PSPS)

Mmes Mutschler, Wettstein et Jacot-Decombes, déléguées respectivement de Morges Ouest, Morges Est et Beausobre, présentent l'équipe PSPS, les actions effectuées ainsi que les projets.

Missions du PSPS

Santé

- Bien-être de l'enfant
- Promotion de la santé
- Développement de la santé communautaire (sentiment d'appartenance, estime de soi, partenariat école-famille, etc.)
- Intégration sociale

Préventions ponctuelles

- Prévention routière
- Education sexuelle (PROFA)
- Tri des déchets (COSEDEC)
- Info énergie
- « Action innocence » : dangers Internet
www.actioninnocence.org
- Prévention canine (avec un vétérinaire)
- Non-violence

Projets prioritaires cantonaux

- Promotion de l'activité physique et de l'alimentation équilibrée
- Prévention contre les dépendances (élèves, secteur secondaire)
- Renforcement de l'estime de soi (élèves secteur primaire)

Projets d'établissements

- Selon analyse des besoins
- Propres à chaque établissement

Activités Morges Est

2012-2013

- Forum CYT : espace d'échange et de paroles
- Délinquance juvénile : police cantonale Vaudoise
- Tri des déchets

2013-2014

- Questionnaire sur le bien-être des élèves

Activités Morges Ouest

2012-2013

- « J'aime ma récré » : petit matériel pour jouer à la récré
- Actions fruits – goûters collectifs
- Aménagements : décoration (fresques et mosaïques) poubelles à tri sélectif.

2013-2014

- Bilan et analyse des besoins

Activités Beausobre

2012-2013

- Prévention contre les dépendances (Cipret Vaud)
- Gestion des conflits (incivilités par les écrans)
- Prévention contre le SIDA (lieu d'écoute)
- Conférence du Dr Revol : « Problèmes des générations Y et Z » le 28.05.203 à Beausobre

2013-2014

- Nutrition et activités physiques

Mme Capraro

Soulève le problème de la consommation d'alcool.

Dr Mayor

Informe que ce thème a été traité récemment. La priorité est donnée cette année à la fumée. Le groupe PSPS traite également le thème de l'obésité (problème de société), par contre l'anorexie n'est pas abordée (problème d'individu).

Mme Joannet

Y a-t-il des « feedbacks » après les interventions de PROFA (éducation sexuelle) ?

Mme Joannet signale que sa fille est rentrée bouleversée. L'intervenante PROFA a eu une attitude et des gestes qui ont choqué sa fille et, semble-t-il, d'autres enfants.

Dr Mayor

Suggère vivement aux parents de réagir.

M. Cordey

Incite les parents à contacter PROFA directement.

Dr Mayor

Remercie le groupe PSPS qui s'implique beaucoup.

M. Chatelain

Les parents sont-ils bien informés de tout ce qui se passe au sein des établissements en matière de prévention santé ?

Mme Mutschler

Précise qu'elle Intervient aux réunions des parents des élèves de 5^{ème} et 6^{ème} (CYT), chaque année en septembre. Des circulaires informent les parents lors des actions.

Mme Podio

Souligne que les circulaires remises aux enfants pour transmission aux parents n'aboutissent pas forcément. Il faudrait veiller à cette transmission.

Mme Capraro

Cela vaudrait la peine de publier un article dans le journal de Morges.

Mme Podio

Suggère que l'APE invite le groupe PSPS.

4. Présentation du projet de constructions scolaires**Mme Podio**

Les plans scolaires sont présentés au Conseil d'établissements pour consultation. Les remarques seront transmises aux municipalités.

Mme Bonvin, municipale des affaires sociales, écoles, église - Romanel

Présente le projet du collège de Romanel.

Mme Bonvin souligne l'étroite collaboration entre les communes et Mme Fournand, étant donné que ces collèges sont sur le territoire de l'établissement Morges Est.

Mme Fournand

Ces constructions scolaires ont été décidées par les autorités communales suite à une analyse menée en collaboration avec la DGEO. Les principales variables prises en compte ont été l'évolution démographique prévue, la vétusté des bâtiments et les données pédagogiques. Les élèves du 1^{er} cycle seront ainsi scolarisés le plus près possible de leur domicile.

Colombier : 1^{er} cycle – 1P à 4P
 Romanel : 1^{er} cycle – 1P à 4P
 Echichens : 1^{er} cycle – 1P à 4P
 2^e cycle – 5P à 8P (+ tous les élèves Colombier-Romanel)
 Morges Gare Sud : 1^{er} et 2^e cycles – 1P à 8P

Mme Bonvin

Situation actuelle

3 classes à Romanel, 1 à Aclens 1 à Bremblens.

Projet

Tout regrouper à Romanel, en raison de la vétusté des bâtiments à Aclens et Bremblens.

Le projet doit encore passer devant le Conseil général (22.05.) pour décider du crédit de construction.

Bâtiment futur

Pavillon identique au premier sans appartement,
 3 classes, unité d'accueil (cantine), vestiaires intégrés dans les classes.
 Les flux de circulation seront gérés : les bus scolaires d'un côté, l'accès pour les parents de l'autre. Un parking sera créé au nord des bâtiments.
 La sécurité est assurée. Deux entrées dans l'école ; un chemin sera créé.
 Moins de transports à organiser.

5 classes « enseignement »

1 classe ACM-ACT (activités créatrices manuelles – textile)

Salle de gym : reste à Aclens

Entrée en fonction

Rentrée 2014 si le conseil général accepte le crédit.

M. Jean-Richard Margot, municipal des bâtiments - Echichens

Remplace M. Meienberger, syndic

M. Margot présente le projet d'Echichens (Collège de Colombier) au moyen de plans sur papier et images de synthèse.

Projet

Le collège sera construit sur le site de Colombier, en Pontet, côté Ouest des terrains de foot. Ce projet a démarré en 2007.

Composition du complexe scolaire

Classes + centre de vie enfantine (accueil de jour) + vestiaires du foot de Colombier + salle de gym (VD2 = salle polyvalente) + appartement pour concierge. + zone foyer au rez-de-chaussée avec une cuisine semi professionnelle. Le centre de vie enfantine aura une cuisine professionnelle (synergie pour les repas).

Evolution du projet

En juin 2012 : obtention du permis de construire ;
en août plus de 70 oppositions levées.

Actuellement, recours sur le financement et la sécurité (viennent d'être déposés).

Le plan sécuritaire a été présenté en 2010-2011.

Le projet est freiné. Possibilité de faire valoir la clause d'urgence.

Augmentation de places au centre de vie enfantine :
26 préscolaires. Les murs porteurs sont déjà prévus pour augmenter la capacité.

Entrée en fonction

Vu les recours, difficile d'assurer la rentrée 2014.

Soutien aux projets

Un courrier sera fait au nom du Conseil d'établissements pour soutenir les projets.

(meilleure collaboration au sein du corps enseignant, économie de transport, proximité des classes pour le 1^{er} cycle)

ALY
S.Podio

mai 13

5. Etablissement de Morges-Ouest : demande de dérogation 5-6 HarmoS**M. Cordey**

Est confronté à de nombreuses difficultés d'enclassement selon les prévisions des effectifs.

Nouvelles directives LEO :

En 1-2H, les classes multiâges sont acceptées

En 3-4H, les classes multiâges dépendent de la décision du Conseil de direction avec accord des enseignants.

En 5-6H, les classes multiâges sont soumises à l'obligation d'une demande de dérogation au DFJC, selon l'art. 62 RLEO, 80 LEO.

M. Cordey présente la situation :

1 classe multiâges 5-6H à Lully

1 classe multiâges 5-6H au Petit-Dézaley

Le préavis du Conseil d'établissements est requis.

Si préavis favorable : demande de dérogation à Mme A.-C. Lyon

Si préavis défavorable : la moitié de l'effectif du Dézaley (6P) devrait aller à Lully, l'autre moitié de Lully descendrait au Petit Dézaley (5P).

Mme Podio

Le déplacement des 6P à Lully engendrerait des conséquences pour l'accueil de jour (par exemple le Chalet Sylvana) ainsi que des frais de transport importants. Le Chalet Sylvana ne prend en charge que des enfants enclassés sur le territoire morgien. Ainsi les élèves concernés bénéficiant d'une place n'auraient plus de solution d'accueil.

M. Cordey

Pour que l'enveloppe soit équilibrée, il faut 19 élèves au min. par classe.

Mme Penseyres

Le multiâge génère un problème au niveau de l'enseignement de l'allemand. Un assistanat est-il possible ?

M. Cordey

Oui, il est possible d'engager une enseignante pour dédoubler la classe. Les enseignantes du 7-8H peuvent enseigner en 5-6H.

Préavis du Conseil d'établissement

Favorable : unanimité.

Une lettre sera adressée à M. Cordey

ALY

03.05

6. Proposition de site Internet pour le Conseil d'établissements**Mme Podio**

Mme Podio propose de créer un site du Conseil d'établissements au nom de l'ASIME. Un budget est alloué au Conseil d'établissements pour quelques activités.

Vote

Le Conseil d'établissements est-il favorable à la création d'un site ?

Favorable : unanimité

Groupe de travail

M. Rochat, M. Mayor, Mme Podio, Mme Leray.

7. Démission d'un membre et élection d'un nouveau membre de la société civile

Démission de Mme F. Degoumoëns, selon lettre à Mme Podio.

M. Klink, responsable de l'école de cirque Coquino. est proposé pour représenter le quart «société civile ».

Le quorum étant représenté, Mme Podio propose la candidature de Monsieur F. Klink, Chigny.

Vote

Scrutateur : M. P. Marty

4 oui

1 non

1 bulletin blanc

Proposition acceptée à majorité absolue (6 votants)

Le remplaçant de M. Vincent Jaques sera élu par le Conseil intercommu-

ALY :
confirmer
à M.
Klink

à définir

nal du 29.05.

8. Divers et propositions (dates prochaines séances)

M. Rochat

Signale que le rapport d'activités du Conseil d'établissements n'est pas fait. Il devrait être fait et soumis au CE d'ici au mois de mars de chaque année.

Mme Podio

Il sera fait pour l'année prochaine.

Dérogation d'horaires des établissements morgiens

La DGEO a accepté les dérogations demandées lors de la dernière séance.

M. Marty

Quel est le montant du budget alloué au Conseil d'établissements ? qui vote ?

Mme Podio

Le budget est voté par le conseil intercommunal, d'année en année. Ne peut servir qu'à financer les activités du Conseil d'établissements.

Le temps de préparation de la séance pour les parents sera rémunéré selon annonce des organisateurs. Les jetons seront payés après signature de Mme Podio.

Mme Podio propose de faire un débriefing sur l'organisation des séances des parents (Mmes Podio et Dubey).

Mme Fournand

Propose un débriefing sur le contenu de la soirée parents. (Mme Fournand et Mme Podio)

Prochain ordre du jour : retour de la soirée des parents

ALY

Prochain
OJ

Mme Penseyres

Demande d'avoir plus d'informations sur les points de l'ordre du jour. Souligne le problème du vote sans connaître vraiment le sujet et sans temps pour y réfléchir. Elle souhaiterait également consulter les parents.

Mme Podio

Difficile de transmettre des informations détaillées par écrit avant le CE. Charge de travail supplémentaire. Les parents ont un rôle de consultation. Le Conseil d'établissements n'est pas un organe de décision.

M. Marty

Soutient l'idée d'avoir des OJ plus élaborés pour voter utilement et intelligemment.

Mme Fournand

Suggère de prendre contact avec les personnes concernées pour clarifier les points. Difficile d'imaginer ce qui pose problème.

M. Cordey

Propose de transmettre les points de façon plus détaillée.

Dr Mayor

Souhaite que le temps des séances soit dorénavant défini. Cela éviterait de s'égarer.

Mme Podio

Ne souhaite pas instaurer des règles trop strictes avec des temps de paroles préalablement définis.

Prochaines séances

11 septembre 2013 – 20h00 – lieu à déterminer

13 novembre 2013 – 20h00 – lieu à déterminer.

La séance est levée à 22 h 50.

pour le Conseil d'établissement

la présidente

la secrétaire



S. Podio



A. Leray

COPIE(S) :

- Aux invités